

# Mesures d'accompagnement pour les MRE

• Le fonds «MDM Invest» opérationnel cet été

• La baisse du volume des transferts a été limitée à 5% en 2009

• Veille juridique sur les droits des migrants

vestissements sera mise en place. Le ministère lance aussi le programme de création de 1.000 PME au Maroc par les ressortissants marocains en France. Sans oublier l'implication des MRE dans le programme du développement territorial durable des provinces du Sud. Ce sont près de 650 familles qui ont bénéficié du mécanisme Damane Assakane, élargi aux MRE. L'Etat garantit 50% du risque lié au crédit et les banques garantissent les 50% restants du prêt immobilier

destiné à l'achat ou à la construction d'un logement. Beaucoup de migrants méconnaissent les lois. En 2009, près de 2.783 plaintes ont été traitées dont 45% liées à la justice. Pour y remédier, un dispositif de veille juridique sur les droits des migrants sera mis en place au sein du ministère. Par ailleurs, un partenariat a été signé entre le ministère et l'Anapec. Il s'agit de fournir à la diaspora marocaine un service de proximité. «C'est un bilan globalement positif»,

affirme le ministre. Les prêts bancaires ont augmenté de 10%. La baisse du volume des transferts a été limitée à 5% en 2009, tandis que les prévisions tablaient sur une baisse de 14%. De son côté, l'épargne des MRE dans les banques a enregistré une hausse de près de 7,8 milliards de DH en 2009. Au terme des premiers mois de 2010, l'augmentation de leurs transferts s'est chiffrée à 12% (cf. www.leconomiste.com, du 17/6/2010). □

F. Z. T.

**L**ES MRE sont de retour. Quelque 16.650 Marocains résidant à l'étranger ont déjà regagné le Royaume via le port de Tanger-ville depuis le début de l'opération transit-2010, le 5 juin dernier. Le flux des arrivées est en hausse de 18% par rapport à 2009. Jusqu'au 15 septembre, le Maroc s'attend à accueillir quelque 2,5 millions de MRE.

Tout un programme est mis en place pour accompagner cette diaspora. Ses principaux axes ont été présentés, lundi dernier, à Casablanca par Mohamed Ameer, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger. Il s'agit notamment de la mise en service du port de Tanger Med, le lancement du passeport biométrique ainsi qu'un nouveau système de contrôle des véhicules.

## Volet culturel

**L**A 2e édition des universités d'été sera lancée du 1er au 28 juillet. Plusieurs enfants du Sénégal, Algérie, de la Tunisie et de la Libye, participent au programme des vacances d'été. D'autres jeunes MRE participeront aux festivités de la fête du Trône. Au programme également, le premier forum des jeunes marocains du monde et la tenue, du 14 au 21 juillet, de la 7e édition du raid des Marocains du monde. Une journée d'étude est prévue à l'occasion de la Journée nationale du migrant (10 août) autour du «Rôle du soutien juridique dans la protection des droits de l'immigré». □

Pour promouvoir les investissements, le ministère de tutelle a pris des mesures dont la mise en place d'un fonds «MDM Invest», lancé en 2009. Depuis, plusieurs MRE se sont renseignés sur ce mécanisme, mais aucun projet n'a été concrétisé à ce jour. Ce fonds est articulé autour d'un apport en fonds propres (en devises): au moins 25%, une subvention de l'Etat: 10% et un crédit bancaire de 65% au plus. Le mécanisme est géré par la «Caisse centrale de garantie» qui assure le déblocage de la subvention de l'Etat pour les projets d'investissement retenus. Une cellule d'accompagnement des in-